

*« Unimed »*

*Société Anonyme au capital de 32.000.000 DT*

*Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira - 4060, Sousse*

*RC : B 117421996 - MF : 020190 J/A/M/ 000 - N° affiliation CNSS : 134571-*

*32*

*Assemblée Générale Ordinaire du 24/06/2019*

*Ordre du jour*

- *Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2018 et quitus aux administrateurs.*
- *Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes, approbation des états financiers de l'exercice 2018 ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées,*
- *Affectation des résultats.*
- *Distribution des dividendes.*
- *Renouvellement des mandats des administrateurs*
- *Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes*
- *Pouvoirs pour formalités.*
- *Questions diverses.*

**Texte des résolutions à voter**  
**lors de l'assemblée Générale Ordinaire**  
**du 24/06/2019**

**Première résolution : Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2018, et quitus aux administrateurs.**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2018, approuve ce rapport dans son intégralité et donne en conséquence quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration de leur gestion durant l'exercice 2018.

**2<sup>ème</sup> résolution : Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes, et approbation des états financiers de l'exercice 2018, ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées.**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018, approuve, dans leur intégralité, les états financiers dudit exercice, ainsi que les opérations constituant les conventions réglementées.

**3<sup>ème</sup> résolution : Affectation des résultats.**

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général du commissaire aux comptes et après avoir constaté les états financiers de l'exercice 2018, les membres de l'assemblée décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2018 comme suit :

Résultat net comptable de l'exercice 2018 :	18 359 678	dinars
Résultats reportés antérieurs :	0	dinars
<b>Total à affecter :</b>	<b>18 359 678</b>	<b>dinars</b>
Réserves Légales :	0	dinars
Distribution de Dividendes	11 040 000	dinars
Réserves ordinaires	7 319 678	dinars
<b>Résultats reportés de l'exercice 2017 :</b>	<b>0</b>	<b>dinars</b>

Suite à cette affectation le montant des réserves ordinaires passe de 29 994 082 dinars à 37 313 760 dinars.

**4<sup>ème</sup> résolution : Distribution des dividendes**

L'assemblée générale décide de distribuer des dividendes d'un montant de **11 040 000** dinars à prélever sur le résultat bénéficiaire de 2018.

L'assemblée décide également la mise en paiement de ces dividendes au plus tard le 22/08/2019.

<b>Dividendes par action = 0,345 dinars</b>
---

**5<sup>ème</sup> résolution : Renouvellement des mandats des administrateurs**

L'assemblée générale constate que les mandats des membres du conseil d'administration - à savoir : Mr Ridha Charfeddine, Mr Lotfi Charfeddine, Mr Slah Ben Turkia, Mme Ines Jaafoura et le CTKD- viennent à expiration à l'issue de cette assemblée.

L'assemblée décide de renouveler les mandats de Mr Ridha Charfeddine, Mr Lotfi Charfeddine, Mr Slah Ben Turkia, Mme Ines Jaafoura et le CTKD. Leurs mandats prendront fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Les administrateurs sus- nommés, après avoir accepté les fonctions qui viennent de leurs êtres conférés, déclarent qu'ils ne sont frappés d'aucune mesure susceptible de leur interdire d'exercer les fonctions d'administrateurs de la société.

6<sup>ème</sup> résolution : Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

*L'assemblée générale constate que le mandat du commissaire aux comptes vient à expiration à l'issue de cette assemblée. Elle décide de renouveler le mandat de la société « CAF » - membre du réseau international « PricewaterhouseCoopers » - en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices de 2019, 2020 et 2021.*

7<sup>ème</sup> résolution : Pouvoirs pour formalités

*L'assemblée décide unanimement de donner au porteur de tous extraits ou copies du présent procès-verbal, tous pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales.*